



## AVIS PUBLIC

PRENEZ AVIS que le 28 avril 2021, à la séance ordinaire du conseil municipal, ce dernier a adopté le règlement numéro 2021-459 décrétant des travaux de réfection du chemin des Geais-Bleus et du chemin des Bouleaux et un emprunt d'un million treize mille neuf cent vingt dollars (1 013 920 \$).

Ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le 13 août 2021.

Le règlement peut être consulté, sur demande, à l'hôtel de ville, au 2110, chemin du Tour-du-Lac, à Nomingue, aux heures normales d'ouverture.

Donné le 19 août 2021.

---

Catherine Clermont  
Directrice générale adjointe

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Catherine Clermont, directrice générale adjointe de la Municipalité de Nomingue, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut sur le site Internet de la Municipalité, le 19 août 2021, entre 8 heures et 16 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce dix-neuvième jour d'août de l'an deux-mille-vingt-et-un (19 août 2021).